



N° 26.47
Sortie inventaire juin 2026
suite ventes véhicules

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX,
Le bureau dûment convoqué le 27 août 2026
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 26.26
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 9 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur LEGAY-BELLOD Gaël, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 5

PRESENTS :

M. le Président : Gaël LEGAY-BELLOD
Mme la 2^e vice-Présidente : Sandrine AUQUIER
M. le 3^e vice-Président : Claude HUMBERT
M. le 4^e vice-Président : André QUEMIN
M. le 5^e vice-Président : Mathieu GAGET

EXCUSE :

M. le 1^{er} vice-Président : Patrick ROSET

Il est exposé :

Les biens cités ci-dessous correspondants à 10 PL ont été vendus à la suite de l'arrivée des nouveaux PL, et à 1 VL, et doivent être sortis de l'inventaire.

1. **Le véhicule PL AMPLIROLL + bras immatriculé CZ-212-GT** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 21 000.00 €.

Le bien correspondant à l'achat initial du véhicule, qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien 1199 pour un montant de 134 550.00 €
2. **Le véhicule PL BOM immatriculé BD-726-WD** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 16 200.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1043 (partiellement) pour un montant de 152 370.40 €
- Bien 1129 pour un montant de 1 802.96 €
- Bien 1238 pour un montant de 813.30 €
- Bien 2016-2182-1148 (inventaire 2016-2182-001448) pour un montant de 1 440.00 €

- 3. Le véhicule PL BOM immatriculé BE-044-BA** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 4 000.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1043 (partiellement) pour un montant de 152 370.40 €
- Bien 1223 pour un montant de 1 232.38 €

- 4. Le véhicule PL BOM immatriculé CM-006-DX** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 18 500.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1163 pour un montant de 135 028.40 €
- Bien 1207 pour un montant de 1 541.40 €
- Bien 2021-000054 pour un montant de 31 221.19 €

- 5. Le véhicule PL AMPLIROLL + bras immatriculé 373-CTZ-38** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 12 700.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 726 pour un montant de 123 726.200 €
- Bien 1008 pour un montant de 5 536.43 €
- Bien 1007 pour un montant de 621.92 €
- Bien 1147 pour un montant de 7 412.13 €
- Bien 1278 pour un montant de 3 928.25 €

- 6. Le véhicule PL BOM immatriculé BW-823-EL** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 3 750.00 €.

Le bien correspondant à l'achat initial du véhicule, qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien 1114 pour un montant de 151 670.19 €

- 7. Le véhicule PL BOM immatriculé AF-077-VH** a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 3 750.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1001 pour un montant de 83 803.72 €
- Bien 999 pour un montant de 59 560.80 €
- Bien 1170 pour un montant de 600.00 €
- Bien 1221 pour un montant de 1 232.38 €
- Bien 2022-000017 pour un montant de 26 941.50 €

8. Le véhicule PL BOM immatriculé 484-CXJ-38 a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 3 000.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 757 pour un montant de 79 593.80 €
- Bien 758 pour un montant de 54 166.84 €
- Bien 1014-1 pour un montant de 1 465.87 €
- Bien 1014-2 pour un montant de 2 004.17 €
- Bien 1107 pour un montant de 2 273.92 €
- Bien 1107-1 pour un montant de 11 788.18 €
- Bien 1250 pour un montant de 1 068.00 €

9. Le véhicule PL BOM immatriculé BD-697-KZ a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 19 500.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1043 (partiellement) pour un montant de 152 370.40 €
- Bien 2019-000025 pour un montant de 8 570.98 €

10. Le véhicule PL BOM immatriculé AM-394-YR (ancienne immatriculation 807-DFZ-38) a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 29 mai 2026, pour un montant de 3 500.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 862 pour un montant de 140 589.80 €
- Bien 1020-1 pour un montant de 815.09 €
- Bien 1222 pour un montant de 4 358.11 €
- Bien 1247 pour un montant de 1 425.85 €

11. Le véhicule VL Scénic immatriculé ES-423-JY (ancienne immatriculation 457-BWN-38) a été vendu à l'entreprise SVV AGORASTORE (organisateur de ventes volontaires) – 20 rue Voltaire – 93100 MONTEUIL le 30 juin 2026, pour un montant de 100.00 €.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien VEH04 (inventaire 323) pour un montant de 17 100 €

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré et à l'unanimité.

Le Bureau,

- **DECIDE** de vendre les biens cités ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré le 09 septembre 2026

Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées
HEYRIEUX, le 09 septembre 2026

Gaël LEGAY-BELLOD,
Président

